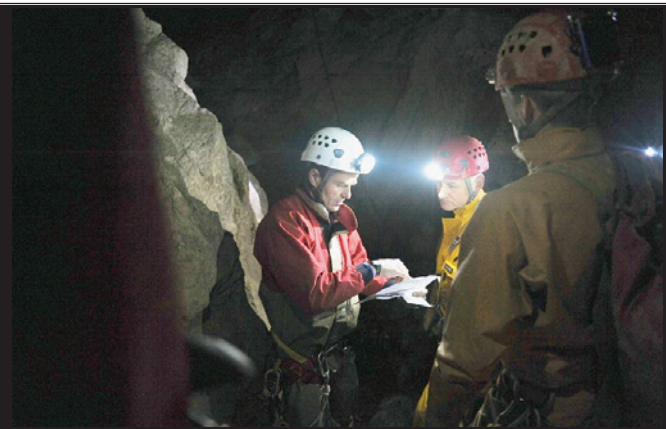


FRISSONS

CHRISTIAN GALLEY



PÉRILLEUX Avant de descendre dans le gouffre de Pertuis, il faut d'abord y grimper... Une fois à l'intérieur, les sauveteurs devront se concerter et surtout s'armer de patience.

VAL-DE-RUZ

Exercice grandeur nature dans le gouffre de Pertuis

Quarante-cinq spéléologues venus de toute la Suisse ont participé samedi à un exercice de sauvetage grandeur nature dans le gouffre de Pertuis, sur les hauts de Chézard. Un travail délicat qui a contraint les sauveteurs à rester de longues heures dans le froid et l'humidité.

NICOLAS HEINIGER

A l'intérieur de la vaste tente en forme de dôme qui tremble sous les assauts du vent glacial, une demi-douzaine d'hommes et des femmes chaudement vêtus sont rassemblés autour d'une table pliable. Sur celle-ci, une radio sans fil spéciale d'où proviennent, lointaines, les voix des sauveteurs qui s'affairent au fond du gouffre de Pertuis, quelque 150 mètres sous le niveau du sol.

Heureusement, l'homme que ces spécialistes du Spéléo-Secours suisse doivent secourir ce samedi dans cette impressionnante cavité située sur les hauts de Chézard n'est qu'un cobaye. De même que l'ensemble de cet impressionnant dispositif de sauvetage, auquel participent 45 spéléologues venus de toute la Suisse, n'est qu'un exercice grandeur nature.

«Lors d'un accident en extérieur, il n'y a généralement qu'une seule phase dans le sau-



PATIENCE Un sauveteur attend en haut du premier puits du gouffre de Pertuis.

(CHRISTIAN GALLEY)

vetage», explique Rémy Wenger, ancien responsable du Spéléo-Secours suisse. «Tandis que sous terre, il y a plusieurs étapes.» Tout d'abord, dès que l'alerte est donnée, une première équipe de secouristes se rend le plus rapidement possible au chevet du blessé. Ils abritent la victime dans une petite tente pour la réchauffer – la température dans une grotte ne dépasse pas six degrés, pour 100% d'humidité – et lui prodiguent les premiers soins.

La première équipe établit

ensuite une communication par radio avec les autres sauveteurs. Des spécialistes posent alors des ancrages et des cordes supplémentaires sur tout le trajet de sortie, pour permettre le passage du brancard spécial sur lequel sera sanglé le blessé. Parfois, comme lors de l'exercice de samedi, il est nécessaire de dévier le cours d'un ruisseau, pour éviter aux sauveteurs d'être complètement trempés. Enfin, après de longues heures de préparation, la lente évacuation pourra commencer.

A Pertuis, l'exercice s'est remarquablement bien passé, estime le responsable national du Spéléo-Secours Thierry Boillat. Si le gouffre est profond de plus de 150 mètres, «il ne présente pas de difficultés particulières, comme des passages particulièrement étroits». Même ainsi, il aura fallu près de dix heures pour remonter le prétendu blessé à la surface. Une brouille comparée aux 65 heures qu'ont mis, il y a une vingtaine d'années, les hommes du Spéléo-Secours pour remonter

«Si l'un de nous a un pépin sous terre, on ne peut compter que sur notre propre organisation»

Rémy Wenger

un spéléologue souffrant d'une jambe cassée des profondeurs d'un grand gouffre des Préalpes bernoises.

Si les exercices réguliers auxquels se livrent les membres du Spéléo-Secours ne sont pas de tout repos, le jeu en vaut pourtant la chandelle. «Les pompiers ne sont pas formés pour intervenir sous terre», explique Rémy Wenger. «Si l'un de nous a un pépin, on ne peut compter que sur notre propre organisation. Evidemment, ça nous motive.» /NHE

ÉGLISES

Philip Morris s'explique

Philip Morris explique la fin de son soutien aux Eglises neuchâteloises par les règles internes du groupe américain, qui s'appliquent dans le monde entier «et qui excluent le soutien à des causes religieuses», a réagi samedi Patrick Lagadec, porte-parole de Philip Morris Product SA à Neuchâtel. Il précise que les Eglises «ont été informées fin 2008 déjà de la possible interruption de notre soutien». Le dernier engagement du groupe, prévu pour trois ans, est donc arrivé à échéance fin 2009 et n'a pas été renouvelé.

Patrick Lagadec tient à souligner que Philip Morris ne cesse pas pour autant son soutien à la communauté locale et à des activités d'intérêt public: «Nous soutenons par exemple l'Espace des solidarités, les Cartons du cœur ou Caritas. Ces 5 dernières années, nos donations se sont élevées à plus de 750 000 francs.» Le groupe sera aussi, pour un montant de 200 000 francs, l'un des gros sponsors du Millénaire de Neuchâtel.

Philip Morris pourrait-il transférer la contribution versée jusqu'ici aux Eglises (1,5 million de francs par an) à d'autres activités sociales à caractère non religieux? «Toute demande de contribution financière, pour autant qu'elle respecte nos critères, sera étudiée, comme nous l'avons fait pour les causes que nous soutenons aujourd'hui», se borne à répondre le porte-parole. Qui ajoute que 15% des places de sa crèche d'entreprise, en construction actuellement à Boudry, seront réservées au voisinage, et qu'avec ses 1300 employés, le groupe reste «parmi les plus grands contribuables du canton et de la Ville de Neuchâtel.»

Les Eglises neuchâteloises ont fait part vendredi soir de leur inquiétude face à la suppression pour 2010 déjà de la contribution ecclésiastique versée par Philip Morris. Pour l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, cela représente 10% de son budget de fonctionnement, soit environ 900 000 francs. «Le déficit 2010 sera abyssal», nous a indiqué vendredi Gabriel Bader, président du Conseil synodal, qui s'attend à devoir supprimer des prestations. Présidente de la Fédération catholique romaine, Sylvie Perrinjaquet estimait elle aussi la situation grave, en mettant notamment le doigt sur la particularité du canton de Neuchâtel où (avec Genève), les impôts d'église ne sont pas obligatoires.

FRANÇOISE KUENZI

LA TÈNE

Petit écart de voix et recours en vue

Sur le fil. La population de La Tène s'est prononcée favorablement sur la reconstruction d'un bâtiment sanitaire pour le camping à 50,53%. Cela ne représente que 17 voix d'avance.

Les partisans du «oui» avaient le sourire hier soir, à l'Espace Perrier de Marin. Le conseiller communal en charge de l'économie a néanmoins pris acte du résultat serré. Il assure que le budget (1,9 million de francs) sera rigoureusement suivi.

En revanche, chez les opposants on ne désarme pas. Adriano Cramer, qui avait pris leur tête, envisage la possibilité d'un recours. «En envoyant un tout ménage, le

Conseil communal a favorisé financièrement une partie». Le mode de dépouillement est aussi contesté.

■ Mégaprojet immobilier approuvé au Landeron

Par 1180 voix contre 586, la population du Landeron a approuvé le mégaprojet immobilier aux Pêches-derrière-l'Eglise. L'écoquartier devra maintenant affronter les oppositions individuelles au plan spécial.

Ici aussi, les opposants ne lâchent pas prise. Ils vont demander l'avis d'un juriste pour identifier de possibles irrégularités du plan spécial. /gve

VOTATIONS COMMUNALES

Un oui, un non au Val-de-Ruz

Les citoyens des Geneveys-sur-Coffrane ont rejeté ce week-end à une infime majorité (251 non contre 248 oui, avec un taux de participation de 46,7%) l'augmentation des tarifs de location des installations du centre sportif communal. Proposée par le Conseil communal et acceptée par le Conseil général, cette hausse avait été combattue par référendum. Ce sont donc trois petites voix qui ont fait pencher la balance, alors que 15 bulletins ont été déclarés nuls.

«Je m'attendais un peu à ce que ce soit refusé, ça ne me pose pas plus de problèmes que ça», lâche le président de commune Cornelius Felgenhauer. Qui ne souhaite pas épiloguer: «Nous avons proposé une solution, les gens n'en ont pas

voulu, nous n'allons pas remettre l'ouvrage sur le métier. Nous avons autre chose à faire».

Dans le camp référendaire, on se montre plus loquace. «Ce résultat nous encourage à continuer à donner de notre temps pour les jeunes du village», se réjouit Olivier Jacot, initiateur du référendum et membre du comité de la société de gym. Il assure qu'il n'est pas, sur le principe, contre une légère augmentation des tarifs de location de la salle. «Mais à condition qu'une hausse s'applique à toutes les sociétés et à toutes les salles.» Pour l'instant, mieux vaut, selon lui, attendre l'aboutissement du processus de fusion des communes du Val-de-Ruz pour reprendre la discussion.

Si le Conseil communal des

Geneveys-sur-Coffrane a été battu d'un cheveu, celui de Dombresson a lui largement triomphé. Les électeurs ont confirmé à une confortable majorité (58% de oui contre 42% de non, avec un taux de participation de 45,4%) l'adhésion de la commune à Multiruz, le nouveau syndicat régional pour la gestion des eaux au Val-de-Ruz.

«La population n'a pas suivi les propos désobligeants de certains, la polémique n'a pas pris», se réjouit le conseiller communal en charge des eaux Olivier Maillard, faisant référence à un tout ménage au ton musclé assumé par le référendaire Willy Boss.

Nous n'avons pas pu joindre ce dernier hier pour qu'il nous fasse part de sa réaction. /nhe